

# OZANAM PREMIERE

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettrons quelques renseignements concernant la fin de l'année scolaire.

## A- PLANNING DE LA TROISIEME PERIODE

Du Vendredi 3 au mercredi 8 mars 2023	Conseils de classes
Vendredi 3 et Samedi 4 mars 2023	Retraite de Confirmation à Merville
Les 20, 21 et 22 mars 2023	Pas de cours pour les élèves de seconde et de première. Baccalauréat Epreuves Spécialités officielles pour les terminales
Samedi 1 <sup>er</sup> avril 2023	Matinée Portes Ouvertes 9h - 13h
Samedi 1 <sup>er</sup> avril 2023	Temps fort pour les confirmands
Du 2 au 8 avril 2023	Semaine Sainte
Mardi 4 avril 2023 (après-midi)	Bac Blanc 2 - Français écrit (pas de cours le matin)
Du 6 avril au 14 avril 2023	Bac Blanc 2 – Français Oraux
Vendredi 7 avril 2023	Récupération des Portes Ouvertes. Pas de cours.
Lundi 10 avril 2023	Lundi de Pâques. Pas de cours.
Jeudi 13 avril 2023	Temps fort de Pâques
Du Samedi 15 avril au Lundi 1 <sup>er</sup> mai 2023 inclus	Vacances de Printemps
Lundi 8 mai 2023	Victoire 1945. Pas de cours.
Samedi 13 mai 2023	14h - Célébration des Confirmations à ND de la Treille
Jeudi 18 et Vendredi 19 mai 2023	Ascension et Pont. Pas de cours.
Lundi 29 mai 2023	Lundi de Pentecôte. Pas de cours.
Mercredi 7 juin 2023	Conseils de classes
Du 8 au 13 Juin 2023	Pèlerinage diocésain à Lourdes
Jeudi 15 juin 2023	Epreuve écrite baccalauréat français de 8h à 12h
Du 19 juin au 30 juin 2023	Epreuve orale français
Du 31 juillet au 7 août 2023	Semaine des JMJ à Lisbonne (pour les lycéens du diocèse âgés de 17 ans minimum)

Durant la troisième période, il est habituel que les professeurs soient convoqués pour participer à la préparation, au déroulement et aux corrections des épreuves d'examens. Nous ferons le maximum pour limiter les incidences de ces convocations et dès à présent nous vous prions de nous en excuser.

La présence des élèves est obligatoire jusqu'au dernier jour de l'année (la date vous sera communiquée le plus rapidement possible).

## **B - REINSCRIPTION - ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Afin de préparer dans de bonnes conditions la prochaine rentrée scolaire, nous vous avons fait parvenir récemment un document de réinscription (messagerie Ecole Directe). Nous souhaitons savoir si vous avez l'intention de nous confier votre fils ou votre fille pour l'année 2023-2024, nous vous prions donc de nous retourner, si ce n'est déjà fait, ce document (même en cas de réponse négative). Les réinscriptions se font dans l'ordre chronologique de leur arrivée au secrétariat et ne sont effectives que contre remise d'un acompte de 150 €.

## **C - DEMI-PENSION**

Au-delà des dates de fin de cours obligatoires (période de stage, préparation, etc...) possibilité de prise de repas au self, sur réservation via l'application Ecole Directe. Le prix du repas sera celui de la formule de restauration de l'élève au dernier trimestre (6.90 €/repas pour les Demi-pensionnaires 5 jours par semaine, 7.00 €/repas pour les DP 4 jours par semaine, 7.20 €/repas pour les DP 3 jours par semaine et 7.50 €/repas pour les externes). Les repas consommés seront facturés début juillet 2023.

## **D - PROCEDURES D'ORIENTATION EN FIN DE PREMIERE**

La feuille de liaison en vue du passage de première à la terminale sera remise à votre fils (fille). Elle devra être retournée au professeur principal le mercredi 31 mai 2023 au plus tard. Les décisions de passage et d'orientation seront communiquées aux familles pour le jeudi 8 juin 2023 au plus tard.

En cas de désaccord avec la proposition du conseil de classe, vous devez rencontrer le professeur principal pour faire part de vos observations et ceci avant le lundi 12 juin 2023\*.

\* sous réserve de modifications de dates officielles par le CIO.

Dès à présent, soyez convaincus que la décision prise par le conseil de classe aura pour objectif l'intérêt de votre fils (fille) en vue de son succès dans les études et de son épanouissement personnel.

### **PASSAGE PRIVE/PUBLIC**

A TOUS LES NIVEAUX d'orientation, l'admission des élèves de l'enseignement privé sous contrat dans un établissement public, SERA CONFORME A LA DECISION PRISE PAR L'ETABLISSEMENT PRIVE D'ORIGINE.

Si vous souhaitez inscrire votre fils ou fille dans l'enseignement public, merci de vous rapprocher d'Hélène QUILLIOT (responsable de niveau 1ère) [helene.quilliot@ozanam.eu](mailto:helene.quilliot@ozanam.eu) pour initier la procédure Affelnet ou Affelmap (autres régions).

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

  
Aurélie DEWAILLY  
Directrice de Site